



Communiqué de presse – Paris, le 14 juin 2023

Lettre aux actionnaires de NEOLIFE

Chers actionnaires,

Dans notre communiqué de presse du 6 juin dernier, nous vous avons exposé les principales raisons de nos projets de résolutions afin de changer la gouvernance de NEOLIFE lors de la prochaine assemblée générale du 26 juin 2023.

Vous avez été informés par le BALO du 9 juin 2023 de la modification de l'ordre du jour.

Bien que les résolutions 7, 12, 13 et 14 relatives aux délégations de compétence au Directoire en vue d'augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription aient été supprimées, au vu de l'avis de convocation publié au BALO du 9 juin 2023, il ne s'agit pas d'une prise de conscience soudaine du Directoire de ne plus utiliser de financements par OCEANE.

La gouvernance actuelle craint que la majorité des 2/3 des voix nécessaire lui sera difficile à obtenir pour l'approbation de ces résolutions. Elle pourra donc continuer à utiliser les résolutions votées lors de l'assemblée générale du 31 mars 2022 et toujours valables jusqu'au 30 septembre 2023, à savoir les quatrième, neuvième et dixième résolutions.

Ainsi, si la gouvernance actuelle n'était pas révoquée et restait en place, elle aurait la faculté d'utiliser ces résolutions pour augmenter le capital au profit d'un fonds, ce qui diluerait de nouveau les actionnaires.

Dans le rapport du directoire en vue de cette assemblée générale du 26 juin 2023, vous trouvez **l'exposé des motifs que nous avons soulevés pour changer la gouvernance de NEOLIFE**.

A cette fin, nous proposons, à travers onze (11) résolutions (de A à K), de révoquer les membres du Conseil de surveillance, ainsi que Monsieur Bernard Voisin de ses fonctions de membre du Directoire et de nommer 6 nouveaux membres du Conseil de surveillance.

Si ces résolutions sont adoptées, le nouveau Conseil de surveillance élira son président.

La candidature de François Lecointe sera proposée. Il possède toute l'expérience, les capacités et la sagesse pour ce poste. Le Conseil me nommera immédiatement membre du directoire aux côtés de Marie-Claude Berland et j'en prendrai la présidence.

Je rencontrerai dès le lendemain les équipes de NEOLIFE qui ont toute notre confiance.

Nous procéderons ensuite à un audit complet de la société, puis une revue stratégique sera effectuée pour définir les axes de progrès et les moyens humains et financiers à mettre en œuvre, en proscrivant tout recours à des modes de financement fortement dilutifs et inéquitables pour les actionnaires.



Notre mission sera de développer la société en lui apportant une nouvelle dynamique, avec un nouveau Conseil de surveillance composé de personnes d'expérience agissant de façon bénévole dans l'intérêt de la société et de tous ses actionnaires, soit une saine gouvernance dans laquelle le Directoire dirige et le Conseil de surveillance surveille.

Par ailleurs, une communication complète et transparente sera enfin mise en place pour les actionnaires.

Pour rappel, l'objectif de CAPRIONA n'est pas de prendre le contrôle du capital de NEOLIFE mais d'assurer le développement harmonieux de l'entreprise en respectant les intérêts de tous les actionnaires.

Nous vous présentons ci-dessous les candidats au poste de membre du conseil de surveillance

Nous comptons sur votre confiance qui nous obligera.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line that loops back under the 'P'.

Pascal Leandri
Président de CAPRIONA SAS
pascal.leandri1960@gmail.com